

Image not found or type unknown



Insalubrité pas de ventilation

Par **dmissi**, le **22/01/2009** à **20:47**

bonjour rnma question est que mon appartement et insalubre il a été déclaré insalubre par la police municipale et par un expert immobilier mes voila l agence et le propriétaire ont etait de mauvais fois au départ il mon dit que tout été de ma faute et que tout serais a ma charge je ne veu pas quil sentire facilement car il mon mis plus bas que terre que faire pour lutté contre cela quel sont mais droit dans tout cela car il veulent me reloger dans un hotel pendant les travaux ai je le droit a un relogement de leur par dans un appartement ai je le droit a une indemnisation merci de me répondre